

- <http://www.ladepeche.fr/article/2016/05/16/2345432-thermes-les-curistes-restent-vigilants.html>

Publié le 16/05/2016 à 08:28

## Thermes : les curistes restent vigilants



Pendant l'assemblée générale : le président Maurice Souleil au micro, avec à ses côtés le secrétaire Jean Vogel et le trésorier Roger Bazus. /Photo Alain Maillé.

L'Association des curistes de Capvern-les-Bains (ACCB) a tenu son assemblée générale d'information en présence de Gilbert Dastugue, maire de [Capvern](#).

Il y avait beaucoup de monde, mardi dernier, à la salle Georges-Brassens, pour l'assemblée générale l'Association des curistes de Capvern-les-Bains (ACCB). 60 d'entre eux avaient répondu à l'invitation du président Maurice Souleil, ainsi que Gilbert Dastugue, le maire de Capvern. L'ACCB a été créée en 2015 suite au dépôt de bilan de la société Santé Action qui bénéficie d'une délégation de service public (DSP) pour la gestion des thermes (voir notre encadré). L'ACCB, qui compte 452 adhérents, a été créée avec notamment pour objectif de sauver la cure thermale, d'affirmer l'attachement des curistes à Capvern-les-Bains et de constituer une association représentative des curistes. Si le président, au cours de son rapport moral, s'est félicité de l'ouverture par la commune d'un bureau de poste à Capvern-les-bains, par contre, il a déploré la mauvaise couverture d'un opérateur de téléphonie mobile (SFR). Au chapitre des satisfactions, la réouverture (retardée) des thermes en 2016, malgré la suppression d'une des 9 cures, la réouverture d'Edenvick, le centre thermoludique, l'ouverture d'une cure supplémentaire au Bourridé. Au chapitre des préoccupations, entre autres, la fermeture de la buvette du samedi après-midi au lundi matin, la suppression de certains massages, et surtout la diminution de la durée effective des soins.

«Nous restons vigilants, indique Maurice Souleil, nous souhaitons la participation des curistes aux diverses structures (mairie, commissions, office de tourisme) afin de dégager de nouvelles pistes pour l'avenir.»

**Le chiffre : 452**

adhérents > Qui se mobilisent. Afin d'affirmer leur attachement à Capvern-les-Bains.

**thermes : de bonnes perspectives**

Le jugement du tribunal de commerce d'Albi doit être rendu au mois de septembre. Il pourrait prononcer une procédure de redressement judiciaire avec poursuite de l'activité qui permettrait, en outre, au gestionnaire des thermes d'apurer la dette annoncée de 600.000 €. Le début de saison et les prévisions sont bons pour la saison 2016, indique Gilbert Dastugue, le maire de Capvern. En 2015, les thermes ont accueilli 4.300 curistes

Alain Maillé